



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but – Une foi



Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique

APPEL À CANDIDATURE- Coordonnateur(trice) National(e)

Le Programme de développement du système de santé et de protection financière au Sénégal (NAATANGUE 2030) vise à appuyer les réformes et investissements du secteur de la santé en liant les décaissements à l'atteinte et la vérification de résultats convenus (ILD/ILR), en s'appuyant sur les systèmes nationaux et les arrangements institutionnels existants. Pour assurer la mise en œuvre efficace, la coordination interinstitutionnelle et le respect des protocoles de vérification, un(e) Coordonnateur (trice) du Programme est requis(e) pour piloter le suivi opérationnel, faciliter les échanges avec la Banque mondiale et appuyer les organes de gouvernance (Comité de pilotage, Comité des points focaux).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement du système de santé et de protection financière au Sénégal (NAATANGUE 2030)), le **Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique** lance un appel à candidatures en vue du recrutement d'un(e) : **Coordonnateur (trice) National(e) du Programme de développement du système de santé et de protection financière au Sénégal (NAATANGUE 2030)**

I. Missions

Placé (e) sous l'autorité du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, le/la Coordonnateur(trice) National est chargé d'assurer la coordination générale, la gestion stratégique et opérationnelle, y compris la composante Projet d'Investissement (IPF), ainsi que la représentation et la promotion du Programme NAATANGUE 2030.

II. Attributions

Principales responsabilités Gouvernance et coordination

- Appuyer le secrétariat du Comité de pilotage du Programme, et faciliter la mise en œuvre de ses missions ;
- Faciliter l'organisation de réunions du comité technique ;
- Appuyer la fonctionnalité du comité des points focaux des différentes institutions de mise en œuvre (Directions du MSHP, SEN-CSU, SP/HCNSS, CNDN, Ministère des Infrastructures), avec rôles et livrables clarifiés ;
- Veiller à la cohérence entre les activités techniques mises en œuvre par les entités sectorielles et les exigences de vérification des ILR ;
- Veiller à la cohérence de la chronologie des activités entre ILD/ILR et la résolution proactive de difficultés éventuelles. Planification et Gestion opérationnelle
- Élaborer et mettre à jour le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) du Programme en concertation avec les structures concernées.
- Superviser la mise en œuvre des activités conformément aux plans opérationnels convenus.
- Identifier les obstacles à l'exécution et proposer des solutions correctives en temps opportun.
- Assurer la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources du Programme.

Suivi des ILD/ILR et gestion des preuves

- Élaborer et tenir à jour un plan de travail détaillé par DLI/DLR avec définition des responsables, risques et mesures d'atténuation ;
- Piloter la collecte, la qualité, l'archivage et la transmission des preuves d'atteinte des ILR à l'Agence de Vérification Indépendante (AVI) et/ou à la Banque, conformément aux protocoles de vérification négocié ;
- Préparer et suivre les rapports de vérification et les réponses aux observations de l'AVI.

Liaison avec la Banque Mondiale

- Être le point de contact principal du Programme ; organiser les missions d'appui à la mise en œuvre ; préparer les notes, matrices d'actions et rapports semestriels du PforR ;
- Suivre la mise en œuvre des matrices d'actions issues des missions d'appui à la mise en œuvre et des revues conjointes ;
- Assurer la communication régulière sur l'avancement, les risques et les besoins d'appui technique.

Suivi fiduciaire, audits et budget Programme

- Coordonner avec les départements financiers et de contrôle pour la consolidation des dépenses du Programme, la disponibilité budgétaire et les audits annuels (y compris sections spécifiques « dépenses Programme ») selon les arrangements nationaux et les exigences du Programme ;
- Suivre les engagements liés aux audits et mettre en œuvre les plans d'action issus des observations ;
- Appuyer et faciliter la préparation et la transmission des rapports financiers requis au titre du PforR.

Environnement et social, GRM et SEA/SH

- Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions du Plan d'Action du Programme (PAP) social et environnemental (p.ex. amélioration de la gestion des déchets médicaux en soins primaires ; intégration des mécanismes de plaintes) ;
- Mettre en place ou promouvoir le mécanisme de gestion des

griefs (GRM) pertinent, intégrer les retours dans la communication et la gestion de programme ;

- Veiller à l'intégration et la prévention SEA/SH dans les activités et la communication du Programme, en cohérence avec les orientations nationales et les engagements du Programme ;
- Assurer la coordination avec les spécialistes environnementaux et sociaux de l'Unité de Coordination, conformément au Plan d'Action du Programme (PAP) et à l'ESCP applicable à la composante IPF.

Communication

- Coordonner le développement, la mise en œuvre et le suivi d'une stratégie de communication liée aux ILD en cohérence avec les actions prévues et les outils existants au besoin.

Appui technique transversal

- Coordonner les assistances techniques liées aux ILD/ILR et assurer la cohérence des livrables avec le calendrier des ILR en collaboration avec les entités de mise en œuvre.

Indicateurs de performance du poste

- Taux de soumission dans les délais des dossiers de preuves ILR et taux d'acceptation par l'IVA ;
- Respect des calendriers des matrices d'actions convenues avec la Banque ;
- Tenue régulière des réunions de pilotage et suivi des décisions ;
- Avancées sur les engagements fiduciaires et E&S (audits, PAP, GRM, SEA/SH) ;
- Qualité des rapports semestriels et de la communication publique liée aux DLIs.

Au titre de la gestion du projet

Dans le cadre de la composante IPF du Programme, le/la Coordonnateur(trice) assure les responsabilités suivantes :

- Superviser le fonctionnement de l'Unité de Coordination (UC), conformément à l'Accord de financement ;
- Procéder au recrutement des consultants conformément aux procédures applicables à la composante IPF et aux plans approuvés ;
- Coordonner l'élaboration du plan d'action annuel budgétisé de la Composante IPF ;
- Appuyer le MSHP et des parties prenantes dans l'élaboration des plans d'actions annuels budgétisés PforR ;
- Assurer l'intégration, la consolidation et la budgétisation des activités relevant des différentes entités du programme ;
- Appuyer le renforcement des capacités des structures de mise en œuvre au niveau central et décentralisé.
- Participer aux missions de supervision et faire le compte rendu ;
- Conclure, mettre en œuvre et veiller au respect des arrangements contractuels entre l'Unité de Coordination (UC) et les entités partenaires de mise en oeuvre ;
- Veiller à l'application rigoureuse des procédures administratives et financières conformément aux Manuels de Procédures en vigueur ;
- Procéder, en tant que de besoin, au recrutement des consultants et experts requis pour la mise en œuvre du programme ;
- Coordonner l'ensemble des interventions et actions prévues dans le cadre du Programme
- Assurer la circulation efficace des informations entre les différents niveaux de mise en œuvre ;
- Garantir une gestion saine et efficiente des ressources financières de la composante IPF du programme ;
- Préparer les rapports trimestriels, semestriels et annuels sur l'état d'avancement du Programme ;
- Préparer et prendre part aux missions d'appui à la mise en œuvre, aux revues annuelles conjointes ainsi qu'aux sessions du Comité National de Pilotage.

Au titre de l'administration de la structure de coordination

Il/elle est également chargé(e) de :

- Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de l'UC conformément aux Manuels de Procédures ;
- Signer conjointement avec le Responsable administratif et Financier les autorisations de décaissement ;
- Organiser et superviser la réalisation des audits techniques, financiers et comptables de la composante IPF du Programme.

Au titre de la promotion du programme

Le/la Coordonnateur(trice) National(e) est chargé(e) de :

- Assurer la gestion des relations avec les acteurs nationaux impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- Représenter le programme auprès des institutions nationales ainsi que des partenaires au développement ;
- Fournir l'assistance requise sur toute question relative aux

politiques et stratégies nationales en matière de santé, population et développement ;

- Documenter les leçons apprises et les bonnes pratiques tout au long de la mise en œuvre.
- Promouvoir et diffuser les résultats, les informations et les bonnes pratiques du programme aux niveaux national et international.

III. Profil requis

Formation

- Diplôme de niveau Master au minimum (Bac+5) dans l'un des domaines suivants : Médecine, Santé publique, économie, gestion/management des politiques publiques, administration publique, sciences sociales, économie de la santé ;
- Une formation complémentaire en gestion de projets/programmes de développement ou en suivi-évaluation constitue un atout.

Expérience professionnelle

- 10 ans d'expérience professionnelle minimum, dont :
 - o au moins 5 ans dans la coordination, gestion ou supervision de projets/programmes complexes de développement ;
 - o une expérience avérée avec programmes multi-acteurs (ministères, agences, partenaires techniques).
 - o Expérience avec au moins un des instruments Banque mondiale : PforR, ou IPF
- Disposer d'une expérience solide en matière de planification et de suivi-évaluation ;
- Disposer d'une expérience de travail avérée dans le système sanitaire du Sénégal et des politiques sectorielles ;
- Expérience dans la gestion fiduciaire (finances et passation de marchés) de programmes de grande envergure.

Compétences

- Excellentes capacités de leadership, de communication et de négociation.
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction ;
- Sens élevé de l'éthique et de l'intégrité professionnelles ;
- Solides capacités organisationnelles et d'autonomie ;
- Aptitude à la prise de décision de manière transparente ;
- Aptitude à travailler en équipe multidisciplinaire et sous pression.
- Compétences avérées en négociation, diplomatie et gestion des conflits ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques y compris logiciel de gestion des projets.;
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais.

IV. Obligations en matière de rapports

Le/la Coordonnateur(trice) National(e) est tenu(e) de produire :

- Des rapports trimestriels, semestriels et annuels sur l'état d'avancement du programme, au plus tard le 10 du mois suivant la période concernée ;
- Un rapport d'achèvement du programme au plus tard durant le dernier mois de service.
- Rapports Financiers Intérimaires (RFI)
- Compte rendu des réunions du Comité de Pilotage
- Rapport annuel d'audit
- Rapport de mise en œuvre des sauvegardes (SGES)

Les rapports sont transmis au Comité de Pilotage SRMNIA-N, au Comité Technique de Suivi, aux autres Parties prenantes ainsi qu'à la Banque mondiale

V. Modalités de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre un dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et attestations.

Les dossiers de candidature doivent être déposés **au plus tard le 16 novembre 2026 à l'adresse électronique suivante : recrutcoordoprogpforrsante@gmail.com**. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus (test écrit et/ou entretien oral).

VI. Durée du Programme

Le programme a une durée de cinq (05) années du 1er Juillet 2026 au 30 Juin 2031.

VII Contrat de travail

Le contrat de travail est à temps plein et à durée déterminée de 12 mois renouvelable en fonction des résultats des évaluations jusqu'à la clôture du programme PforR.

Lieu d'affectation : Dakar avec des déplacements fréquents dans les zones de mise en œuvre du Programme.

Rémunération : Selon la grille salariale des Projets et Programmes financés par la Banque mondiale.